



LISTE DES DELIBERATIONS ADOPTEES
SEANCE DU CONSEIL SYNDICAL DU SIRMOTOM
DU 15 DECEMBRE 2023 – 18 HEURES 30

L'an deux mille vingt-trois, le 15 décembre à dix-huit heures 30, les membres du Conseil du Syndicat de la Région de Montereau-Fault-Yonne pour le Traitement des Ordures Ménagères dont les représentants ont été légalement convoqués, se sont réunis, au 22 rue de la Grande Haie à Montereau-Fault-Yonne, sous la présidence de Monsieur Yves JEGO, Président du SIRMOTOM.

Présents :

Représentant la Communauté de Communes « Pays de Montereau » :

M.M. SIMARD, VICTOR, Mme BOUYERON, M.M. ROUX, M. MARTI, Mme PLANADE, M.M. GALAN, DA COSTA FERREIRA, Mmes TREF, QUERMELIN, AQUILON, M.M. JEGO, ALBOUY, MARCHAND, CRETON, Mme DESANTE, M.M. DECOURT, FONTAN, MAILLARD, CHOLLET, TOMAS, Mme ROUSSELET, M.M. LAVIT, LECOSNIER, Mme LATIL.

Représentant la Communauté de Communes « Moret Seine et Loing » :

-

Représentant la Communauté de Communes « Gâtinais Val de Loing » :

M. CHIANESE.

Représentant la Communauté de Communes « Brie Nangissienne » :

-

Représentant la Communauté de Communes « Bassée Montois » :

M.M. CAMUSET, PERRIGOT, BIGOT, DENORMANDIE, Mme VOLLEREAU Virginie.

Représentés :

Mme BRUN représentée par M. MAILLARD.

Absents :

M. ROBERT, Mme DUFFAULT, M. BRUNEAU, Mmes HOFACK, BELLEMAIN, M.M. VALLEE, THOMERET, SENOBLE, BUZZI, RIFFAUD, GADOT, JOYEUSE, FONTAINE, CHEREAU, WOJCIECHOWSKI, Mme PRAT, M.M. CROSNIER, VOLLEREAU Damien, BELLIOU, PERADON, GALLOIS, SIMONET, MARTIN, BOITEUX, Mme AMABLE, M. CLOOTENS Mme BARTHE, M. BOUILLAUD.

Secrétaire de séance : Monsieur Michel MARTI –4^{ème} Vice-Président du SIRMOTOM.



N° DELIBERATION	INTITULÉ DE LA DELIBERATION	SENS DES VOTES
DCS2023/52	Désignation du secrétaire de séance pour le conseil syndical du 15 décembre 2023	Adoptée à l'unanimité
DCS2023/53	Installation d'un nouveau représentant pour communauté de communes Moret-Seine-et-Loing	Adoptée à l'unanimité
DCS2023/54	Approbation du procès-verbal de la séance du 20 octobre 2023	Adoptée à l'unanimité
DCS2023/55	Information au Conseil Syndical sur les décisions prises par le Président dans le cadre de l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales	Adoptée à l'unanimité
DCS2023/56	Elections du 4 ^{ème} et 6 ^{ème} Assesseurs du Bureau du SIRMOTOM	Adoptée à l'unanimité
DCS2023/57	Modification de la délibération désignant les membres de la Commission d'Appel d'Offres du SIRMOTOM	Adoptée à l'unanimité
DCS2023/58	Délibération portant mandatement du Centre Départemental de Gestion de Seine-et-Marne pour la mise en concurrence d'un marché d'assurance des risques statutaires	Adoptée à l'unanimité
DCS2023/59	Approbation du bilan annuel du P.L.P.D.M.A. (Plan Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés)	Adoptée à l'unanimité
DCS2023/60	Signature du contrat relatif à la prise en charge des déchets d'éléments d'ameublement collectés dans le cadre du service public de gestion des déchets pour la période 2024-2029	Adoptée à l'unanimité
DCS2023/61	Signature du contrat relatif à la prise en charge des déchets issus de produits et matériaux de construction du bâtiment collectés dans le cadre du service public de gestion des déchets	Adoptée à l'unanimité
DCS2023/62	Signature de la convention avec l'eco-organisme en charge de la REP « Huiles minérales ou synthétiques, lubrifiantes ou industrielles » CYCLEVIA	Adoptée à l'unanimité
DCS2023/63	Modification de la délibération DCS2023/22 relative à l'ajustement des prix de l'enlèvement à domicile des encombrants ménagers	Adoptée à l'unanimité
Décisions : Décisions n°DC2023/28 à DC2023/35 incluses prises par le Président en vertu des articles L2122-22 et L2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales		
DC2023/28	Avenant n°3 au marché de maîtrise d'œuvre pour la rénovation de la déchetterie de Montereau-Fault-Yonne avec le Cabinet MERLIN	
DC2023/29	Avenant n°1 au lot 1 « Travaux de déconstruction des bâtiments et de désamiantage » dans le cadre du marché de travaux de rénovation de la déchetterie de MONTEREAU-FAULT-YONNE	
DC2023/30	Contrat sur l'étude de sites et sols pollués – Pose d'un piézomètre, comblement d'un piézomètre le cadre des travaux de rénovation de la déchetterie de MONTEREAU-FAULT-YONNE avec la Société GEOTEC	



- DC2023/31** Convention d'occupation temporaire du domaine public avec la Mairie de Montereau-Fault-Yonne
- DC2023/32** Contrat assurance auto – véhicule Citroën avec la Société AXA
- DC2023/33** Contrat assurance multirisques du SIRMOTOM avec la Société AXA
- DC2023/34** Annule et remplace pour erreur matériel la décision n°DC2023-13 relative à l'attribution du marché de travaux de rénovation de la déchetterie de MONTEREAU-FAULT-YONNE
- DC2023/35** Avenant n°2 au lot 1 « *Travaux de déconstruction des bâtiments et de désamiantage* » dans le cadre du marché de travaux de rénovation de la déchetterie de MONTEREAU-FAULT-YONNE

Publiée et affichée le 19 décembre 2023

